

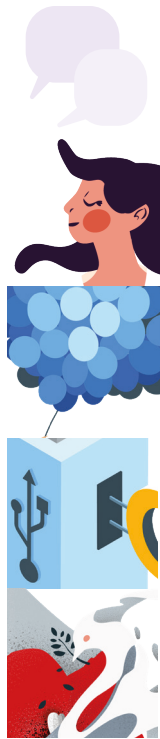


RAPPORT ANNUEL 2018

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL | CHANCELLERIE DU PREMIER MINISTRE

.be

TABLE DES MATIÈRES



1. AVANT-PROPOS

2. UNE ANNÉE PHÉNOMÉNALE

3. LA DG COMMUNICATION EXTERNE
CHEVILLE OUVRIÈRE DU SOMMET DE L'OTAN

4. RGPD, DPO : KÉZAKO ?

5. UN 11 NOVEMBRE
SOUS LE SIGNE DU SOUVENIR



6. L'IMPLÉMENTATION DE
FEDCOM E-INVOICING
CONTINUE



7. GENDERMAINSTREAMING
VERS UNE COMMUNICATION
PLUS INCLUSIVE



8. LE LABEL GOOD FOOD
POUR LE RESTAURANT

9. CHIFFRES CLÉS

AVANT-PROPOS



En 2018, nous avons continué à veiller à fournir dans chacun de nos projets un travail efficace reposant sur l'expertise, le professionnalisme et un service de qualité. Au fil de ce rapport, vous découvrirez les principaux défis auxquels nous avons répondu au cours de l'année.

Tout d'abord, la campagne « La Belgique, autrement phénoménale » dont la stratégie a été affinée afin de promouvoir l'image de notre pays avec encore plus de succès.

Ensuite, la Chancellerie a participé activement à l'organisation du sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Bruxelles les 11 et 12 juillet 2018 et à l'organisation de la commémoration du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale lors d'une cérémonie devant la tombe du Soldat inconnu, le 11 novembre

2018. La Chancellerie a une fois de plus démontré son expertise en matière de coordination de grands événements protocolaires.

Par ailleurs, la Chancellerie a poursuivi l'implémentation du règlement général sur la protection des données (RGPD) dans ses procédures, ainsi que l'implémentation de Fedcom e-invoicing afin de recevoir et traiter facilement les factures électroniques.

Enfin, l'obtention du label Good

Food pour son restaurant et le lancement d'un projet visant à tendre vers une communication plus inclusive témoignent de l'intérêt de la Chancellerie pour les enjeux sociétaux en intégrant le développement durable et l'égalité entre hommes et femmes dans ses actions.

Bonne lecture,

le comité de direction



ENCORE UNE ANNÉE PHÉNOMÉNALE

La Chancellerie mène une campagne pluriannuelle pour promouvoir l'image de marque de la Belgique. Intitulée «La Belgique, autrement phénoménale», la campagne garde le cap sur ses objectifs : créer une image positive de la Belgique et augmenter la visibilité ainsi que l'attrait du pays auprès de ses habitants, des touristes et des investisseurs. Grâce aux expériences et aux résultats de l'année précédente, la stratégie a pu être affinée.

Ainsi, le **sport** s'est montré le sujet le plus **fédérateur** et ayant le plus d'impact sur les réseaux sociaux. C'est pourquoi, les partenariats avec les personnalités sportives ont été renforcés (Eden Hazard, Jacky et Vanina Ickx, Tom Boon, les Red flames...). D'autres sujets populaires, tels que le **folklore** ou **l'art**, ont continué à alimenter les **réseaux sociaux** mais toujours avec un ciblage basé sur les centres d'intérêt des internautes.

Une attention particulière a été portée à la **presse** internationale et à deux pays en particulier : la Chine et le Canada :

- un voyage de presse a été organisé en Belgique pour des journalistes et des **influenceurs** chinois. En outre, une prestation artistique avec le graffeur Denis Meyers a eu lieu à la foire internationale d'import-export de Shanghai,
- à l'occasion de la visite d'Etat au Canada, des vidéos évoquant les liens entre le Canada et la Belgique ont été réalisées.



Ces actions ainsi que de nombreuses autres ont permis d'atteindre des résultats phénoménaux.

Voici quelques chiffres attestant du succès de la campagne en 2018 :

120 posts
d'influenceurs

28 millions de vues
pour les vidéos diffusées
sur les réseaux sociaux

2 Euro Effie Awards,
un des prix les plus
prestigieux qui récompense
les campagnes les plus
efficaces en Europe

160 articles
de presse

LA BELGIQUE



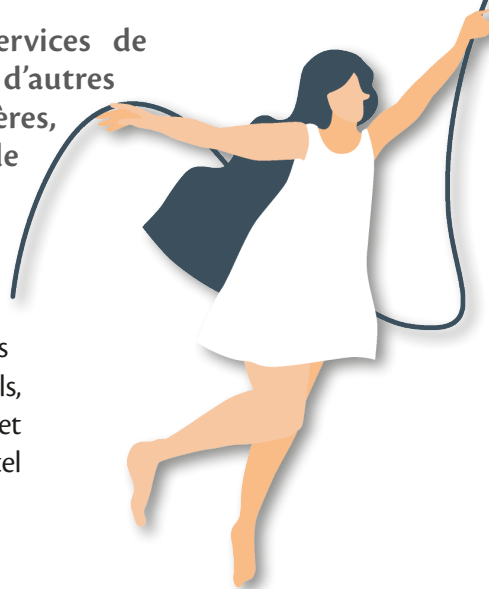
autrement
PHÉNOMÉNALE

LA DG COMMUNICATION EXTERNE, CHEVILLE OUVRIÈRE DU SOMMET DE L'OTAN

La Chancellerie, en collaboration étroite avec les services de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et d'autres départements fédéraux (Intérieur, Affaires étrangères, Défense...), a contribué à l'organisation du sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Bruxelles les 11 et 12 juillet 2018.

Ce sommet, qui a rassemblé 57 délégations provenant du monde entier, **54 chefs d'Etat** ou de gouvernement et 58 ministres de la Défense et des Affaires étrangères, a constitué un défi en termes organisationnel et sécuritaire.

La Chancellerie a présidé la Task Force chargée de coordonner les aspects protocolaires, organisationnels, logistiques, sécuritaires et communicationnels liés à un tel événement.



La Direction générale Communication externe a organisé les trois repas de travail qui se sont tenus aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, au Cinquantenaire.

Afin de faire découvrir les atouts de la Belgique, elle a également mis sur pied un programme socio-culturel destiné aux conjoints des chefs d'Etat ainsi qu'une soirée pour les journalistes accrédités pour le sommet.



Cette excellente collaboration entre organisations fédérales a permis de placer notre pays au centre de l'actualité internationale pendant 48 heures, mais aussi de confirmer son rôle de pays-hôte d'organisations internationales importantes comme l'OTAN.

RGPD, DPO : KÉZAKO ?

Le 25 mai 2018 marquait la date d'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD). Il renforce les droits des citoyens de l'Union européenne concernant leurs données personnelles.

Toutes les entreprises et associations des 28 Etats membres, ainsi que celles issues des pays hors UE mais collectant et traitant des données de résidents européens, y sont soumises. Comme tout service public, le SPF Chancellerie du Premier Ministre se doit d'implémenter ce règlement dans ses procédures.

Deux délégués à la protection des données ou DPO (abréviation de data protection officer en anglais) s'attachent à remplir au mieux les obligations prévues par le RGPD :

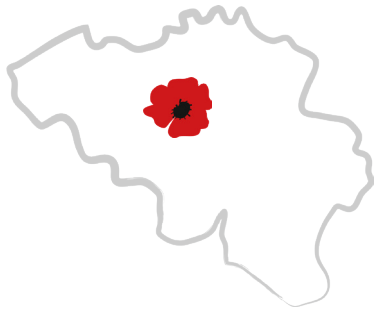
- élaborer un registre des traitements de données à caractère personnel

- analyser les risques des principaux processus et les rendre conformes au RGPD
- organiser des sessions d'information pour une première sensibilisation du personnel
- répondre aux citoyens en faisant usage des droits qui leur sont octroyés par le RGPD

Le travail se poursuit bien entendu en 2019 et dans les années à venir. La conformité au RGPD est en effet un travail continu.



UN 11 NOVEMBRE SOUS LE SIGNE DU SOUVENIR



Le 11 novembre, la Belgique a commémoré le centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale lors d'une cérémonie devant la tombe du Soldat inconnu, à Bruxelles.

Outre le couple royal, ce moment de recueillement a rassemblé plus de **1000 personnes** dont des représentants des autorités belges, des différents pays belligérants, des associations patriotiques et d'anciens combattants mais aussi des jeunes.

Cette cérémonie a marqué **la fin de cinq années de commémorations**

organisées tant par le Comité d'organisation fédéral que par les entités fédérées. Toutes ces commémorations, organisées dans le cadre du centième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, ont suscité un vif intérêt dans la population, tout particulièrement auprès des jeunes.



La Chancellerie du Premier Ministre a organisé cette cérémonie avec le concours du ministère de la Défense, du War Heritage Institute, du SPF Intérieur et du SPF Affaires étrangères.

L'IMPLÉMENTATION DE FEDCOM E-INVOICING CONTINUE

Grâce au service FEDCOM e-invoicing, la Chancellerie reçoit et traite facilement les factures électroniques.

En 2018, la totalité des dépenses encourues par la Chancellerie ont été traitées via e-invoicing. Cela représente plus de **6000 factures**. Parmi ces documents, 5% sont totalement « dématérialisés ». Cela signifie qu'ils arrivent automatiquement dans notre système informatique depuis le système de facturation du fournisseur, via la plateforme Mercurius.

De nombreuses personnes de la Chancellerie sont concernées régulièrement ou de manière plus ponctuelle par e-invoicing.

Par ailleurs, en septembre 2018 le projet «réception valorisée des marchandises» est entré en vigueur à la Chancellerie. Ce projet vise à une comptabilisation et une imputation des crédits de liquidation plus performante qu'auparavant pour les réceptions de marchandises ou prestations de services. L'implémentation du système s'est déroulée sans entrave et des formations pour les « réceptionnaires » en Fedcom ont été organisées.



GENDERMAINSTREAMING VERS UNE COMMUNICATION PLUS INCLUSIVE

A l'initiative de la Direction générale Communication externe, un screening de la communication fédérale sous l'angle du genre a été lancé en 2018.

Une équipe multidisciplinaire de l'UCL (communicateurs, linguistes, spécialistes en études de genre) a été désignée suite à une procédure de mise en concurrence. Plusieurs institutions fédérales collaborent à cette étude dont le rapport final sera remis dans le courant du premier trimestre 2019. À terme, la Direction générale Communication externe élaborera des recommandations et mettra de nouveaux outils à disposition des communicateurs fédéraux pour poursuivre **l'intégration du genre dans la communication fédérale** et tendre vers une communication plus inclusive.



LE LABEL GOOD FOOD POUR LE RESTAURANT

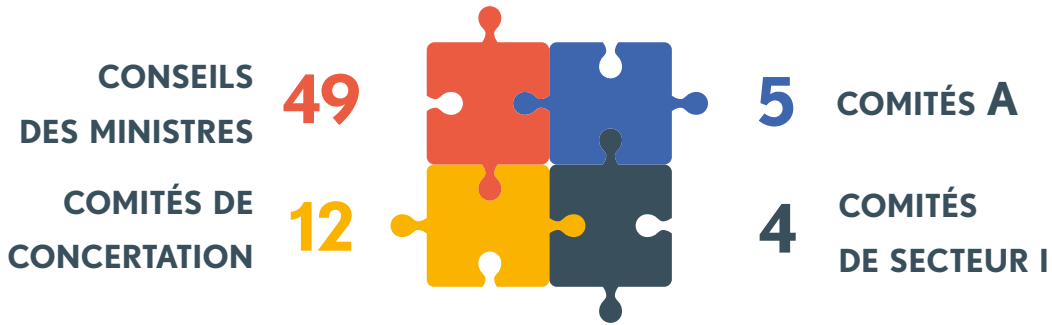
Bruxelles-Environnement, l'administration de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale, a décerné le label Cantine Good Food au restaurant de la Chancellerie du Premier Ministre pour ses efforts en matière de gestion durable.

Ce label est synonyme d'une **alimentation savoureuse, saine et variée**, produite localement et dans le respect de l'environnement, du bien-être animal et de bonnes conditions de travail.



CHIFFRES CLÉS

LES RÉUNIONS



TRADUCTIONS

4490 DOCUMENTS



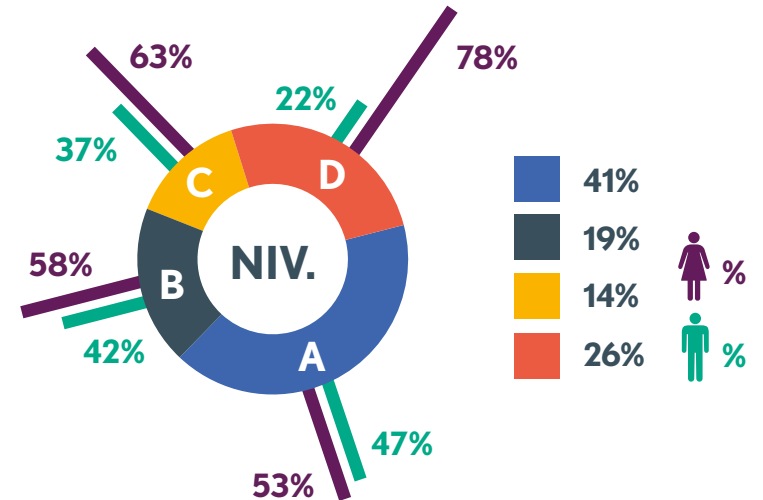
LE PERSONNEL

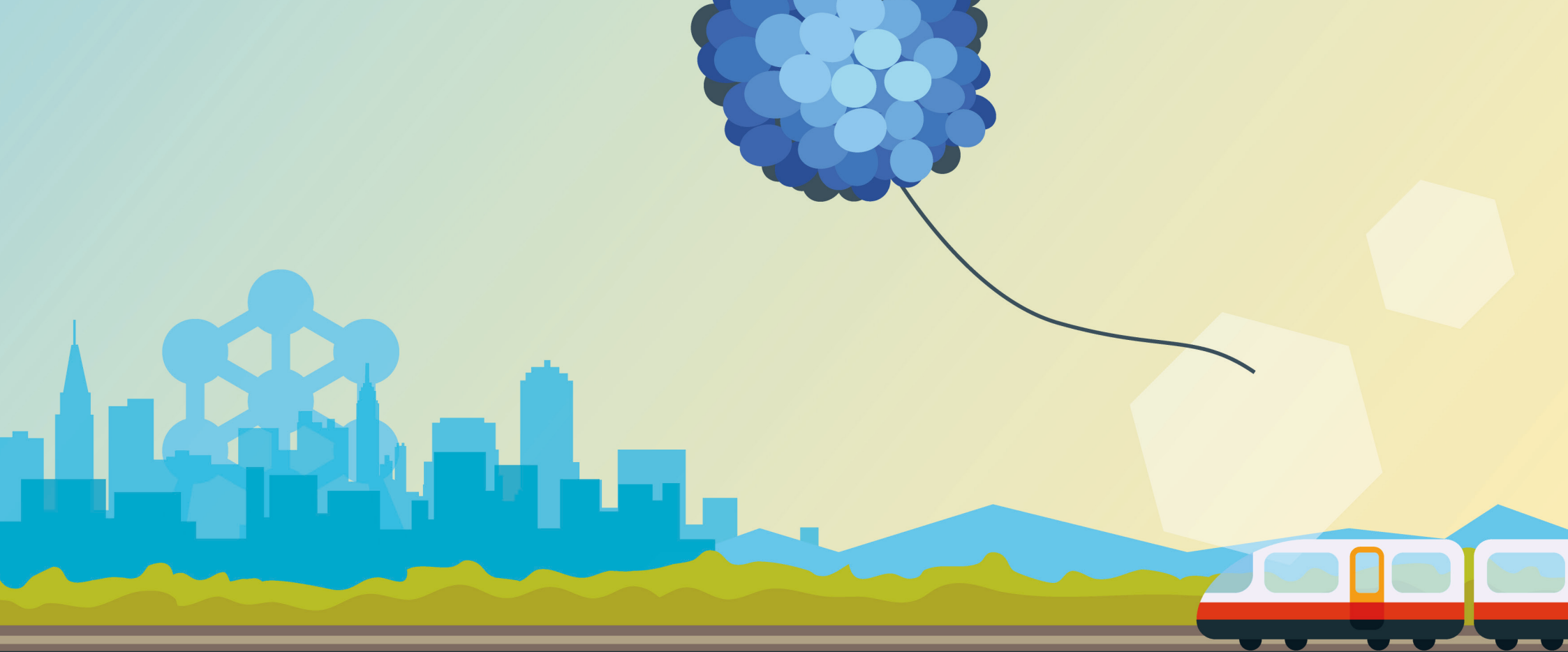
140 personnes travaillent à la Chancellerie

40% font du télétravail



En moyenne, **1 jour de formation** par personne





Service Public Fédéral
Chancellerie du Premier Ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles

Crédits images :
OTAN - Olivier Anbergen
11 novembre - Belgalimage
Illustrations - Judith Koza

Éditeur responsable :
Françoise Audag-Dechamps,
Présidente du comité de direction a.i.
Dépôt légal : D/2019/9737/1